

Compte rendu du conseil municipal du 19 Septembre 2012

Monsieur Gauthier, Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal à 19h00.

Présents : Mme Duleau, Scott, Mrs Marais, Martin, Puech, Schaeffer, Reynaud, Bureau, Hunter, et Gauthier

Absents: Mme Majesté, M. Corcket

Procurations de monsieur Corcket à monsieur Puech et de madame Majesté à monsieur Hunter.

Monsieur Bureau est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Bureau est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu précédent est adopté par les membres (11 voix Pour et 1 abstention Mr Hunter): quelques corrections orthographiques apportées par Sylvie Duleau

Validation de la faisabilité des logements PACT :

Présentation de l'étude de faisabilité à valider. Monsieur le Maire présente les chiffres à l'étude pour le financement de ces logements avec la partie emprunt pour la commune et la partie subventionnement.

- Logement au-dessus de la cantine (Estimation 119 305 €)
- Logement ancienne Gare (Estimation 128 614)

Le conseil municipal vote 11 voix pour la validation de la faisabilité et 1 abstention de Monsieur Marais

Modification d'attribution de subvention :

Monsieur le maire signale une erreur dans l'attribution d'une subvention à une association. La subvention de la commune avait été accordée pour l'association ADELFA en lieu et place de l'association GDSA33 traitant les frelons asiatiques.

Vote à l'unanimité des membres présents pour cette modification (12 voix pour)

Points sur les travaux du centre bourg :

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux du centre bourg et souligne que la réunion de chantier aura lieu jeudi après-midi. Il reste quelques décisions à prendre :

- La couleur du sol: couleur d'automne et rose
- La couleur des barrières: rouge

Questions diverses:

- Monsieur Hunter informe que la consultation des entreprises pour les travaux de la pharmacie aura lieu à la mi-octobre. Monsieur le maire ajoute que le permis de construire va être déposé et qu'une demande de déplacement du compteur d'eau est en cours.
- Monsieur le Maire annonce que les essais concernant les travaux de réfection du forage ne sont pas concluants, pour permettre l'alimentation de toute la commune pendant les travaux. La canalisation d'eau sur la route de Targon manque de débit pour alimenter le reste de Paillet.
- Monsieur le Maire informe le conseil qu'au niveau des assainissements non collectifs 20 foyers sont concernés et notamment au quartier Sainte-catherine. Monsieur Martinet assistera monsieur le Maire dans cette présentation lors d'une réunion publique prévue le 26 septembre.
- Monsieur Martin nous signale que depuis le re-goudronnage de la route de Targon, la sortie du hameau de Fontanges n'a plus de signalisation de STOP. La priorité à droite est donc d'actualité tant que le marquage au sol ne sera pas refait.
- Un point est fait sur l'avancement des installations des salles informatiques à l'école, et monsieur Bureau signale qu'il reste la deuxième salle à équiper avant la fin du mois de septembre
- Pour la récupération des produits frais à l'AMAP pour la cantine, madame Hibon étant absente, une autre solution doit être trouvée..
- Monsieur le Maire informe le conseil qu'un recensement de la population aura lieu en 2013 par 3 personnes pendant 3 semaines dans Paillet.
- Monsieur Puech signale qu'il faut continuer nos actions pour le maintien de la poste car si aucun plan de réorganisation n'est prévu, il faut rester vigilant.

La séance est levée vers 20h45.